



La Ligue La Ligue Djiboutienne des Droits Humains (L.D.D.H)

Projet de résolution de la LDDH Pour le 39^e Congrès de la FIDH

_ Vu la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples que Djibouti a ratifié.

_ Vu le pacte international aux droits civils et politiques

_ Vu la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

- A- Considérant que la situation géographique de premier ordre de la république de Djibouti dans le golfe d'Aden revêt une importance stratégique pour les bases militaires étrangères
- B- Considérant qu'il n'y a pas des stations de radios ou des chaînes de télévisions privées à Djibouti, que la RTD pratique l'autocensure et que Djibouti se situe à la 170^{ème} place (sur 180) dans le classement mondial 2015 de la liberté de l'information, que les partis et les militants de l'opposition font l'objet d'une répression permanente
- C- Considérant que plus de 6 personnes ont été tuées entre 22 février et 30 mars 2013 au cours des manifestations qui ont suivi les élections législatives du 22 février 2013, que Salah Ali Youssouf a été tué le 07 juin 2013 par les éléments de la police, que Mahmoud Elmi Rayaleh est mort en détention d'une façon mystérieuse le 28 septembre 2013.
- D- Considérant que le 21 décembre 2015 plus de 30 personnes ont été tuées à Bouldhouqo, à la périphérie de Balbala et plus de 150 personnes ont été blessées par la police et les militaires et ce, au cours d'une cérémonie culturelle et religieuse
- E- Considérant qu'aucune action judiciaire n'a été diligentée contre les auteurs de toutes ces violences et que l'impunité dont bénéficient les auteurs est flagrante
- F- Considérant que les régions du Nord et du Sud Ouest sont soumises à la loi martiale et que les populations civiles sont fréquemment arrêtées par les forces gouvernementales et internées dans des camps militaires

LDDH - Ligue Djiboutienne des Droits Humains
BP 2578
Cite HAYABLEH - Balbala
Djibouti - République de Djibouti



La Ligue La Ligue Djiboutienne des Droits Humains (L.D.D.H)

- G- Considérant que les populations nomades du mont SIYAROU (au Sud Ouest du pays) ont fait l'objet des déplacements forcés et sont actuellement parqués à Garabtisane (Lac Assal) dans une région particulièrement chaude (il fait 50 degrés à l'ombre à Lac Assal)
- H- Considérant qu'une quinzaine de personnes sont incarcérés uniquement à cause des liens familiaux avec les rebelles FRUD)
- I- Considérant que les conditions de détentions dans les prisons djiboutiennes sont extrêmement préoccupantes
- J- Considérant que l'exercice d'un syndicalisme libre est étouffé à Djibouti
- K- Considérant que le Président de la LDDH a fait l'objet d'une arrestation arbitraire puis une incarcération du 29 décembre 2015 au 14 février 2016 à la Prison de Gabode, que le Secrétaire Général de la LDDH a été blessé par les balles de la police et sa vie a été sauvée grâce à son exil en Europe
- L- Considérant qu'un jeune homme dénommé Houmed Ismail a succombé à la torture qui lui a été infligée par les éléments de la gendarmerie de Tadjourah

- 1- Demande aux autorités djiboutienne de veiller au respect des Droits Humains reconnus par les textes nationaux et internationaux auxquels Djibouti à souscrit et de garantir les droits et les libertés civiles et politiques, y compris le droit de manifester pacifiquement et la liberté de presse
- 2- Demande aux autorités militaires de faire preuve de retenue lors des opérations policières et militaires dans le Nord et au Sud Ouest du pays et ne pas utiliser les populations civiles comme boucliers autour des camps militaires
- 3- Demande aux autoritaires politiques de faire cesser les arrestations uniquement basées sur les liens familiaux
- 4- Demande aux autorités djiboutienne la libération de tous les détenus politiques incarcérés à la prison de Gabode
- 5- Demande aux autorités djiboutiennes de diligenter une enquête indépendante pour traduire les auteurs de toutes les violences de ces dernières années devant la Justice.



La Ligue La Ligue Djiboutienne des Droits Humains (L.D.D.H)

Fait à Djibouti le 19 mai 2016

**Le Président de la LDDH
Omar Ali Ewado**

**LDDH - Ligue Djiboutienne des Droits Humains
BP 2578
Cite HAYABLEH - Balbala
Djibouti - République de Djibouti**